

DEROGATION D'AGE

RECU DE LA LIMITE D'AGE EN RAPPORT AVEC LES OBLIGATIONS NATIONALES

SERVICE CIVIQUE <i>L'article L 120-33 du titre 1er BIS du livre 1er du code du service national</i>	La limite d'âge est reculée d'un temps égal au temps effectif du service civique accompli
VOLONTARIAT INTERNATIONAL <i>L'article L 122-16 du titre 2 BIS du livre 1er du code du service national</i>	La limite d'âge est reculée d'un temps égal au temps effectif du volontariat international

RECU DE LA LIMITE D'AGE EN RAPPORT AVEC LES CHARGES DE FAMILIALES

L'article L.215-3 du code de l'action sociale et des familles

ENFANT A CHARGE	La limite d'âge est reculée d'un an par enfant à charge ou personne à charge ouvrant droit aux allocations prévues pour les personnes handicapées
VEUF (VE) <i>Titulaire d'une pension</i>	La limite d'âge est reculée d'un an par enfant élevé <i>*enfant à charge du titulaire de pension ouvrant droit à la majoration (2° de l'art L.342-4 du code de la sécurité social).</i>

INOPPOSABILITE DE LA LIMITE D'AGE

Art 8 de la loi 75-3 du 3 janvier 1975 modifié par l'art 1er de la loi 2005-843 du 26 juillet 2005

PARENTS	La limite d'âge n'est pas opposable aux mères et pères de trois enfants et plus <i>*PAS DE NOTION « à charge »</i>
PERSONNES SEULES	La limite d'âge n'est pas opposable aux personnes élevant seules un ou plusieurs enfants <i>*parent isolé</i>

DISPOSITIONS RELATIVES AUX SPORTIVES AUX SPORTIFS ET ANCIENS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

L'art L.221-4 du code des sports

SPORTIF DE HAUT NIVEAU	La limite d'âge n'est pas opposable aux sportifs de haut niveau <i>*figurant sur la liste des sportifs de haut niveau arrêté par le ministre chargée des sports</i>
ANCIEN SPORTIF DE HAUT NIVEAU	Peuvent bénéficier d'un recul de la limite d'âge égal à la durée de leur inscription sur la liste des sportifs de haut niveau <i>*cette durée ne peut excéder 5 ans</i>

DÉROGATION DE DIPLOME

RECU DE LA LIMITE D'AGE EN RAPPORT AVEC LES CHARGES DE FAMILIALES

Décret N°81-317 du 7 avril 1981

PARENTS	Peuvent faire acte de candidature sans remplir les conditions de diplôme, les mères et pères de famille élevant ou ayant élevé effectivement trois enfants .
----------------	--

DISPOSITIONS RELATIVES AUX SPORTIVES AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

L'article L.221-3 du code du sport

SPORTIF DE HAUT NIVEAU	Les sportifs de haut niveau peuvent se présenter aux concours (...) sans remplir les conditions de diplôme exigées aux candidats. <i>*figurant sur la liste des sportifs de haut niveau arrêté par le ministre chargée des sports</i>
-------------------------------	--